

Conjoncture "Lu dans la presse"

Juillet 2015



L'équipe du centre de documentation d'ATD Quart Monde sélectionne, organise et rend accessible au public des articles publiés dans la presse belge. L'ensemble de ces coupures de journaux constituent un fond unique intitulé "Droit de l'Homme et pauvreté". Chaque mois sur notre site internet (www.atd-quartmonde.be) découvrez en quelques lignes comment les médias ont traité la question de la pauvreté.

- La pauvreté résiste... Quelque 2,29 millions de Belges présentant un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. En 2008, ce groupe comptait 2,19 millions de personnes...
(*Le Soir* - 3 juillet 2015)
- Édito de Béatrice Delvaux (Éditorialiste en chef). "Il faut rappeler que la priorité est de lutter contre les inégalités et de donner aux élèves les moyens d'être des moteurs du redéploiement socio-économique-culturel du monde francophone."
(*Le Soir* - 3 juillet 2015)
- L'école reste génératrice de fortes inégalités. Élèves précarisés, écoles à faible indice socio-économique et échec scolaire : la spirale infernale. La population scolaire en Belgique francophone s'est paupérisée ces dix dernières années; le nombre d'élèves précarisés ira croissant d'ici 2020...
(*La Libre Belgique* - 3 juillet 2015)
- Davantage d'argent pour engager du personnel dans les écoles défavorisées. Le gouvernement de Wallonie-Bruxelles a décidé que les écoles défavorisées devront utiliser au moins 25% des moyens complémentaires dont elles bénéficient à l'emploi de professeurs... plutôt que d'installer de nombreux fauteuils dans les bureaux..
(*La Dernière Heure* - 7 juillet 2015)
- Chômage : Contrôles au domicile. La convocation préalable du chômeur à l'ONEM est supprimée. La visite peut être faite par surprise sans avertissement entre 5 et 21 heures. Le chômeur peut refuser. En cas de refus l'ONEM peut demander autorisation d'un juge. En cas de refus d'un contrôle autorisé par un juge, une amende de plusieurs der milliers d'euros est prévue.
(*Le Soir* - 23.7.2015).

- Le gouvernement s'empare de la question du logement public et privé. On va rendre une part de leur autonomie et de leurs responsabilités aux 64 sociétés de logement social - on sait que des communes rechignent à accueillir du logement social sur leur sol. Règles devront être mieux appliquées, sanctions possibles à la clé.
(*Le Soir* - 10 juillet 2015)
- Les communes qui snobent les logements sociaux seront mieux sanctionnées. La Wallonie entend construire 6000 nouveaux logements sociaux avec la volonté de sanctionner les mauvais élèves.
(*La Libre Belgique* - 10 juillet 2015).
- Les perspectives radieuses sur le logement social. 1 logement pour 23 demandes. Entre 1990 et 2009, 2182 logements sociaux ont été créés en Région bruxelloise. Aujourd'hui, 45000 ménages sont inscrits sur les listes d'attente.
(*Bruxelles en mouvements n°276* - Juin 2015)
- L'allocation-loyer ne convainc pas. Le système est trop complexe. Seule une quarantaine de personnes en a bénéficié. La procédure est trop lourde. En fait une aide de 100 à 150 euros selon le nombre de personnes à charge est accordée aux ménages dont le revenu est inférieur au RIS (revenu d'intégration sociale).
(*Le Soir* - 4 Juillet 2015)

Gérard Vanhoof

Les ressources du centre de documentation d'ATD Quart Monde sont consultables sur rendez-vous. Avenue Victor Jacobs, 12 - 1040 Bruxelles. Tél. : 02/650.08.70

L'équipe du centre de documentation est entièrement composée de bénévoles et cherche actuellement à se renforcer. N'hésitez pas à la rejoindre !